

ATES
Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : 110 rue de Villesicard - 49000 ANGERS
849 080 510 R.C.S. ANGERS

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 JUILLET 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 55 645,61 euros en totalité au compte « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Acte sous signature électronique via le procédé « DocuSign », conformément
aux articles 1366 et 1367 du Code civil.**

Certifié conforme
La Gérance

Signé par :
 **Stéphane THIBAUT**
954BEE3C37DD44A...



SARL ATES

Exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025

Activités des sièges sociaux

110 , 49000, ANGERS

SIREN : 849080510

Signé par :
 **Stéphane THIBault**
954BEE3C37DD44A...

COGEP

Etats financiers

Bilan actif

	31/03/2025 (12 mois)		31/03/2024 (12 mois)		Variation	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit - non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	4 113,92	- 1 350,35	2 763,57	2 035,15	728,42	35,79
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2)						
Participations	403 976,45		403 976,45	403 976,45		
Créances rattachées à des participations	111 614,62		111 614,62	101 474,62	10 140,00	9,99
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	519 704,99	- 1 350,35	518 354,64	507 486,22	10 868,42	2,14
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances						
Clients et comptes rattachés (3)				12 938,21	- 12 938,21	- 100,00
Autres créances (3)	126,20		126,20	1 602,00	- 1 475,80	- 92,12
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Valeurs mobilières de placement	50 000,00		50 000,00	50 000,00		
Divers						
Disponibilités	21 798,60		21 798,60	6 214,97	15 583,63	250,74
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	71 924,80		71 924,80	70 755,18	1 169,62	1,65
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL ACTIF (I à VI)	591 629,79	- 1 350,35	590 279,44	578 241,40	12 038,04	2,08
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Part à plus d'un an						

Bilan passif

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	5 000,00	5 000,00		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	500,00	500,00		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	432 713,59	362 593,78	70 119,81	19,34
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	55 645,61	70 119,81	- 14 474,20	- 20,64
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	493 859,20	438 213,59	55 645,61	12,70
AUTRES FONDS PROPRES				
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Droits du concédant				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)				
EMPRUNTS ET DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	86 580,14	129 308,98	- 42 728,84	- 33,04
Emprunts et dettes financières diverses (3)	20,72	3,39	17,33	511,21
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	685,20	678,00	7,20	1,06
Dettes fiscales et sociales	9 134,18	10 037,44	- 903,26	- 9,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance (1)				
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	96 420,24	140 027,81	- 43 607,57	- 31,14
Ecart de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF (I à IV)	590 279,44	578 241,40	12 038,04	2,08
(1) Dont à moins d'un an	53 161,63	53 887,95	- 726,32	- 1,35
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

Compte de résultat

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises				
Production vendue - biens				
Production vendue - services	126 781,54	131 554,60	- 4 773,06	- 3,63
Chiffre d'affaires net	126 781,54	131 554,60	- 4 773,06	- 3,63
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits	12,50	11,12	1,38	12,41
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	126 794,04	131 565,72	- 4 771,68	- 3,63
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	20 527,66	23 092,55	- 2 564,89	- 11,11
Impôts, taxes et versements assimilés	1 035,85	974,53	61,32	6,29
Salaires et traitements	115 365,89	121 242,64	- 5 876,75	- 4,85
Charges sociales	11 030,58	10 257,69	772,89	7,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations	534,04	417,00	117,04	28,07
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	27,22	2,36	24,86	1 053,39
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	148 521,24	155 986,77	- 7 465,53	- 4,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 21 727,20	- 24 421,05	2 693,85	- 11,03
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)	76 500,00	94 350,00	- 17 850,00	- 18,92
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)	1 783,25	1 550,64	232,61	15,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	78 283,25	95 900,64	- 17 617,39	- 18,37
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)	910,44	1 359,78	- 449,34	- 33,05
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	910,44	1 359,78	- 449,34	- 33,05
RESULTAT FINANCIER (V - VI)	77 372,81	94 540,86	- 17 168,05	- 18,16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	55 645,61	70 119,81	- 14 474,20	- 20,64

	31/03/2025 (12 mois)	31/03/2024 (12 mois)	Variation	
	Total	Total	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	205 077,29	227 466,36	- 22 389,07	- 9,84
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	149 431,68	157 346,55	- 7 914,87	- 5,03
RESULTAT DE L'EXERCICE	55 645,61	70 119,81	- 14 474,20	- 20,64

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Faits caractéristiques

Aucun évènement postérieur à la clôture n'a été constaté.

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Les coûts des emprunts ne sont pas intégrés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes :

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 33 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Engagement de retraite

Conformément à la recommandation de l'ANC n° 2013-02 du 7 novembre 2013, les entreprises ou les groupes de moins de 250 salariés peuvent définir leurs propres modalités d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (modalités qualifiées de modalités simplifiées).

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Autres informations